

# Situation budgétaire de la RBC : comment en sommes-nous arrivés là ?

Maxime FONTAINE – Chercheur en finances publiques

Magali VERDONCK – Senior Economist

LabMidi // CRD-Perspective // « Les bons comptes font les bons amis »

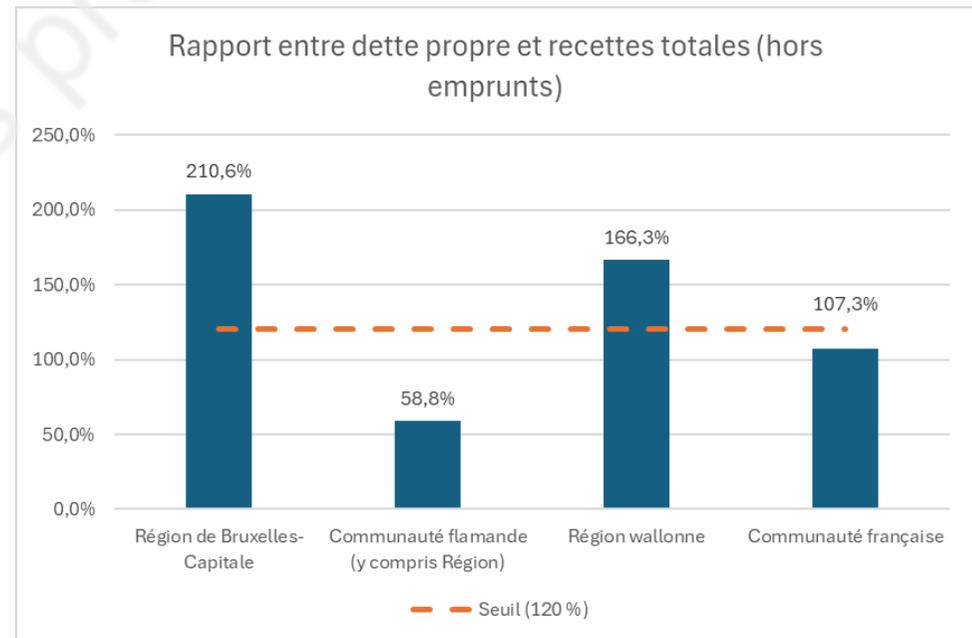
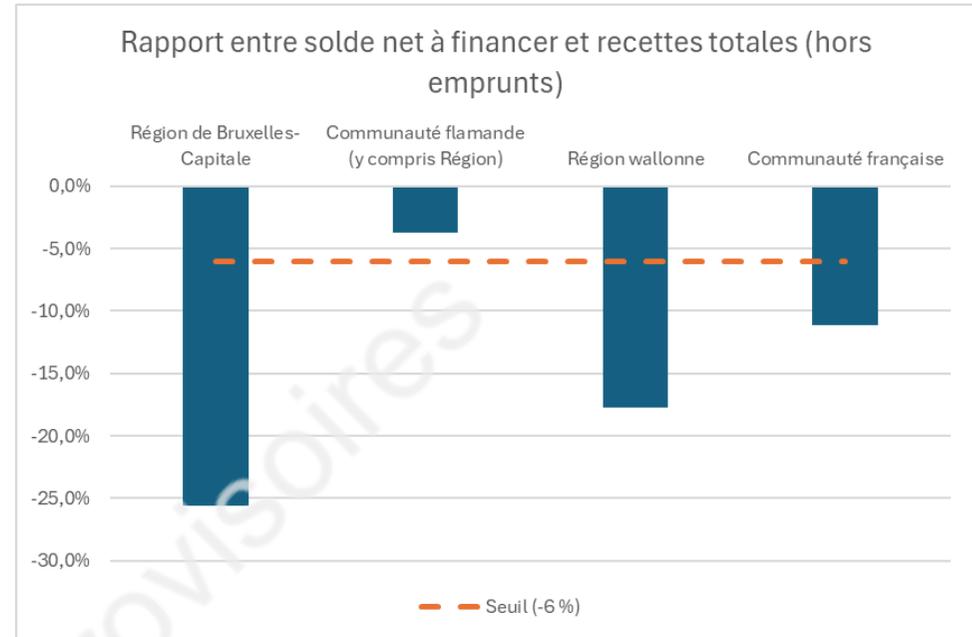
26 septembre 2024

# Disclaimer

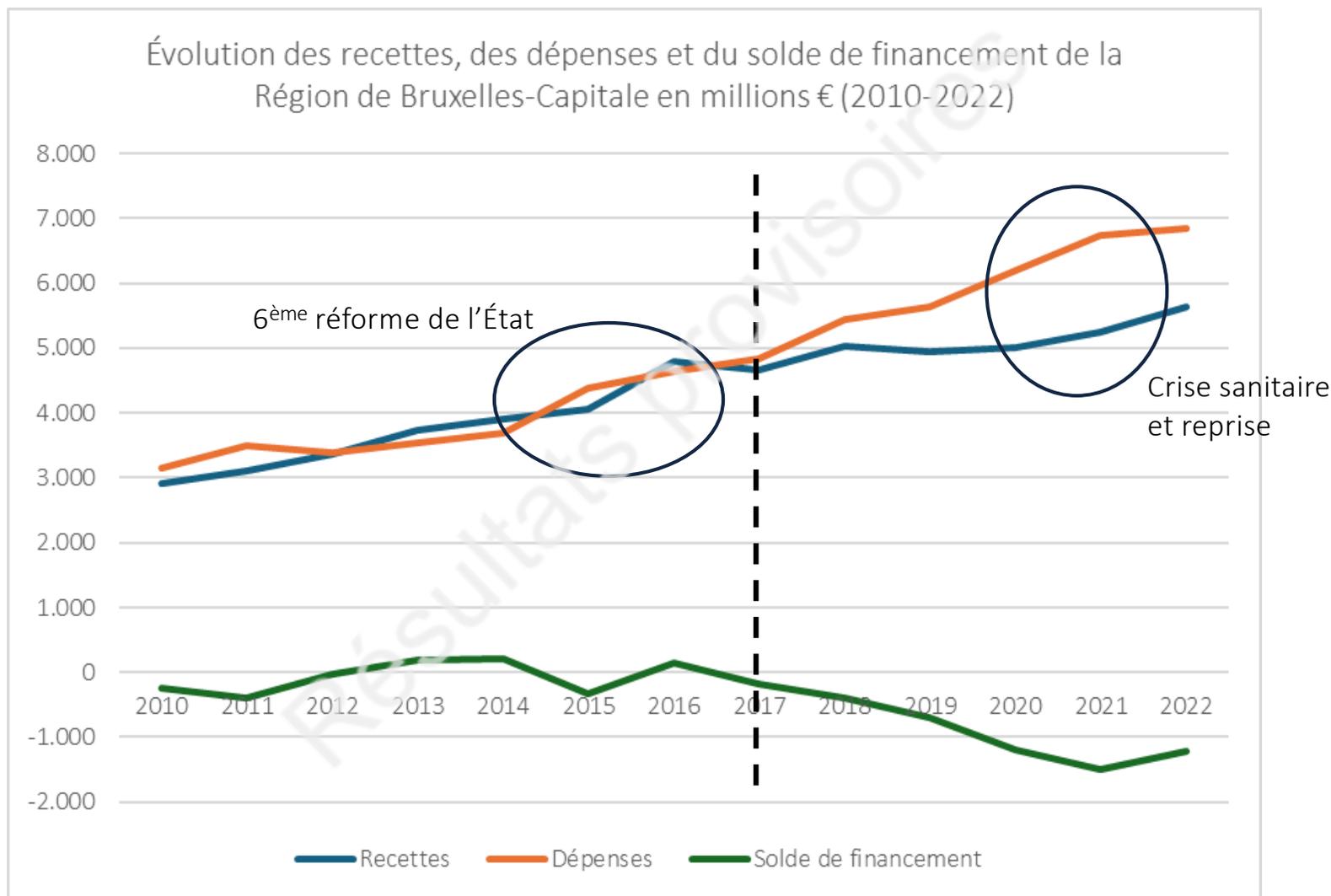
- Cette présentation est le fruit d'analyses réalisées suite à la sollicitation de Perspective et de la CRD pour répondre à la question « Comment en sommes-nous arrivés là ? ».
- Elle constitue un premier défrichage et non un travail abouti, et les résultats présentés doivent être utilisés avec prudence.

# La situation budgétaire de la RBC en 2024

- Constats : la situation des finances publiques bruxelloises est mauvaise, en absolu et comparativement à d'autres entités
- Risque principal : augmentation du coût de la dette
- Deux grandes questions :
  - Comment en sommes-nous arrivés là ?
  - Pouvons-nous y faire quelque chose ?



# 2017, année de bascule



# Première analyse globale

- Entre 2016 et 2022 :

+ 17,4 % de recettes  
+ 34,6 % des dépenses

} *Donc un problème de dépenses ?*

- En remontant plus loin dans le temps :

*Donc un problème de recettes ?*

Région de Bruxelles-Capitale	Taux croissance annuel moyen 2010 à 2014	Taux croissance annuel moyen 2016 à 2022
Recettes	7,6 %	2,7 %

Source : <https://ibsa.brussels/themes/finances-publiques/finances-consolidees-des-administrations-publiques>

# Hypothèses

## Du côté des recettes :

- Choix politiques ou contraintes exogènes ?
- Sous-financement chronique ?
- Effets de la 6<sup>ème</sup> réforme de l'État ?
- Cadeaux fiscaux ?
- Baisse de la base imposable (ex : appauvrissement de la population) ?

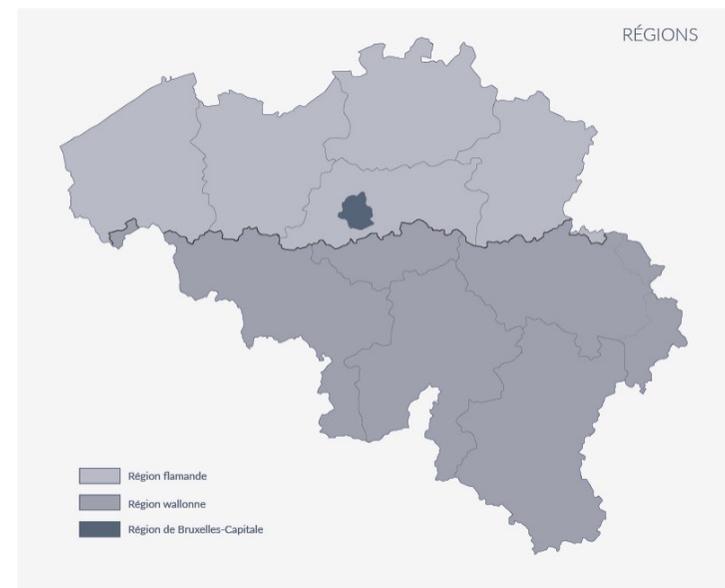
# Hypothèses

## Du côté des dépenses :

- Inefficacités ?
  - Contraintes/besoins ?
    - Succession de crises (covid, énergie, Ukraine, etc.) ?
    - Effets de la 6è réforme de l'État ?
  - Choix politiques ?
    - Métro Nord ?
    - Logements sociaux ?
    - Politiques sociales trop généreuses ?
- Grand besoin d'analyser les chiffres disponibles

# Il faut plonger dans les budgets mais...

- La Belgique fédérale est initialement le reflet de trois logiques difficiles à concilier :
  - Une logique **économique** fondée sur l'existence de trois régions (revendication wallonne)
  - Une logique **linguistique et culturelle** fondée sur l'existence de trois communautés (revendication flamande)
  - Une logique politique de **protections des minorités** (francophone en Belgique, flamande à Bruxelles)
- Modèle à double strate, territoriale pour les régions, sans territoire pour les communautés



# Il faut plonger dans les budgets mais...

- Système initial en double strate (trois communautés et trois régions) = modèle relativement simple
- Mais passage à un modèle asymétrique au fil du temps :
  1. Fusion des communauté et région flamandes
  2. Création des commissions communautaires à Bruxelles
  3. Transferts intrafrancophones
  4. 6<sup>ème</sup> réforme de l'État : logique régionale pour le transfert des matières communautaires
  5. Transferts intrawallons

## Il faut plonger dans les budgets mais...

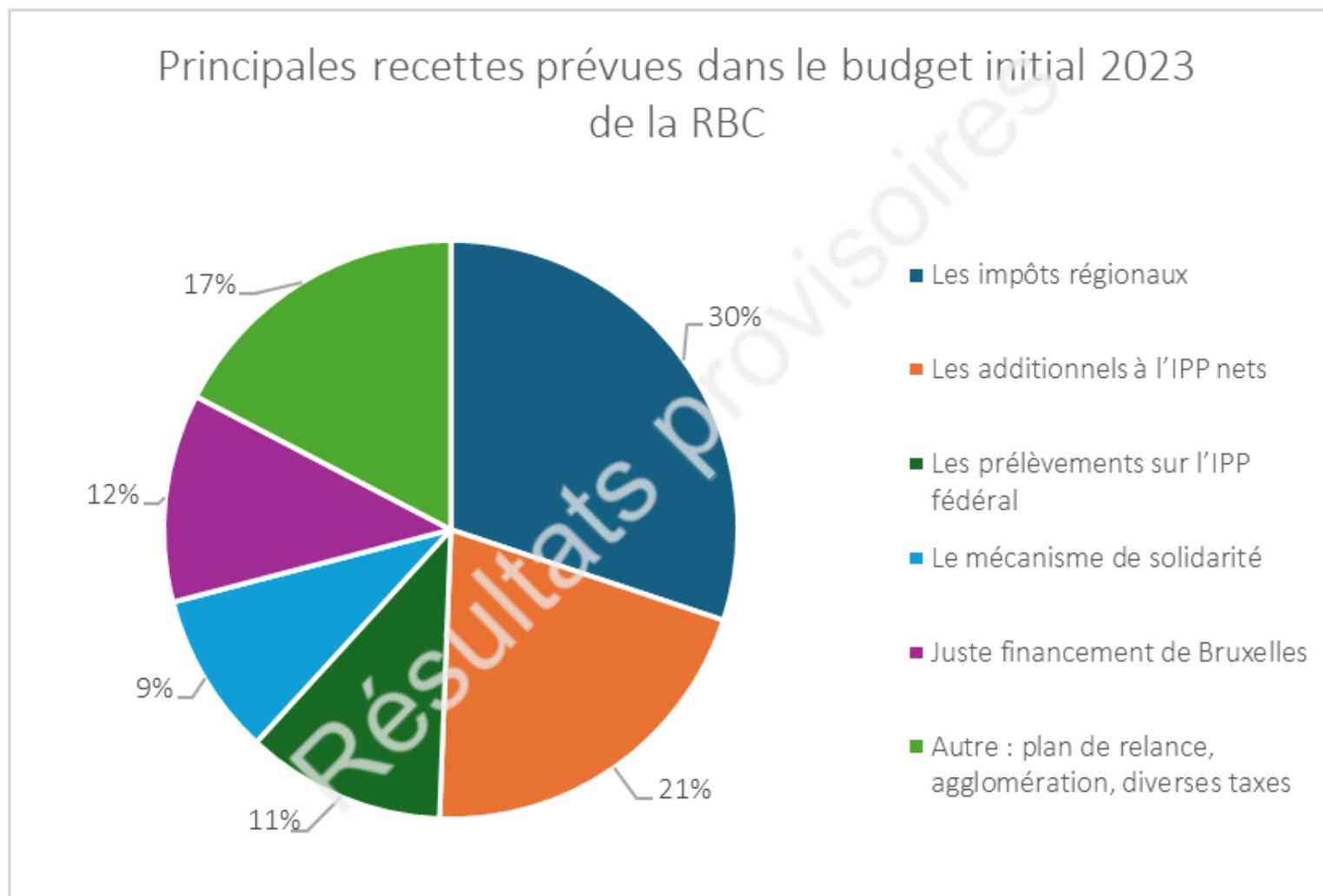
Matières communautaires		Région linguistique			
		Région de langue française	Région de langue néerlandaise	Région bilingue de Bruxelles-Capitale	Région de langue allemande
Communauté française	FR				
Communauté flamande	NL				
Communauté germanophone	DE				
COCOM	FR - NL				
COCOF	FR				
VGC	NL				

# Le financement de Bruxelles

Synthèse des recettes des institutions bruxelloises (nettes des transferts inscrits dans le budget de la Région de Bruxelles-Capitale au profit des institutions communautaires) – optique budgétaire

Millions€	2023
Région de Bruxelles-Capitale (hors recettes d'emprunt)	5 374
Cocom	1 561
Cocof	368
VGC	107
<b>Total institutions bruxelloises (hors recettes d'emprunt)</b>	<b>7 410</b>
Fonds pour la gestion de la dette – RBC	254
Produit d'emprunt à plus d'un an – RBC	1 500
<b>Total institutions bruxelloises (y compris recettes d'emprunt de la RBC)</b>	<b>9 164</b>
Ville de Bruxelles	144
Fonds « Beliris »	131
<b>Total recettes bruxelloises (y compris recettes d'emprunt)</b>	<b>9 439</b>

## Rappel des ordres de grandeur : les recettes de la RBC



# Les impôts régionaux (30 %)

Recettes des impôts régionaux en RBC en 2016 et 2022 et évolution entre 2016 et 2022 (budgets ajustés)

Impôt	2016	2022		Évolution 2016 - 2022
Droits d'enregistrement	596.979	675.463	45 %	13,1 %
Droits de succession	400.000	443.746	30 %	10,9 %
Taxes de (mise en) circulation	189.253	201.121	13 %	6,3 %
Droits de donation	76.295	107.175	7 %	40,5 %
Taxe sur les jeux et paris	24.725	29.327	2 %	18,6 %
Précompte immobilier	22.838	25.500	2 %	11,7 %
Taxe sur les jeux automatiques de divertissement	9.200	11.046	1 %	20,1 %
Total	1.319.345	1.493.393	100 %	13,2 %

Source : Cour des comptes (budgets ajustés)

## Les additionnels à l'IPP (21 %)

- Depuis la sixième réforme de l'État, les Régions disposent d'une autonomie fiscale liée à l'impôt des personnes physiques
- En pratique, calcul de l'impôt État : l'IPP total calculé sur les revenus de chaque contribuable
- Application du facteur d'autonomie : 24,957 % => l'impôt État réduit = 75,043 % de l'IPP total
- Les Régions vont alors pouvoir appliquer des additionnels sur cet impôt État réduit (33,257 %)
- Chaque Région peut diminuer ou augmenter cet additionnel et adopter des réductions d'impôts régionales → le résultat = l'IPP régional

En millions €	2016	2022	Évolution 2016 - 2022
Additionnels nets	756	885	17,2 %

## Prélèvement sur l'IPP fédéral (11 %)

- Financement de certaines compétences via un prélèvement sur l'IPP fédéral :
  - Dotation « emploi »
  - Dotation « dépenses fiscales »
  - Dotation résiduelle
- Montant évoluant avec l'inflation et 55 % de la croissance économique
- Répartition de ce montant via une clé « IPP »

En millions €	2016	2022	Évolution 2016 - 2022
Prélèvements IPP	439	557	26,9 %

## Le mécanisme de solidarité (9 %)

- Problème : les recettes d'IPP sont faibles à Bruxelles

Région (2022)	Population		Recettes d'IPP fédéral		Différence (pp)	Différence (%)
RBC	1 220	10,6 %	2 956	8,3 %	- 2,3 pp	-21,6 %
RF	6 653	57,7 %	22 803	64,0 %	+ 6,3 pp	+ 10,9 %
RW	3 648	31,7 %	9 857	27,7 %	- 4,0 pp	- 12,6 %
Total	11 521	100 %	35 615	100 %	-	-

- Solidarité avec les Régions les plus pauvres via un mécanisme structurel de compensation

## Le mécanisme de solidarité (9 %)

- $V \times (db - dpb) \times X$

Où V correspond au montant de base ; ce montant est annuellement indexé et lié à 100 % de la croissance économique

db est la part de population de la Région dans la population totale du pays (exprimée en %)

dpb est la part de la Région dans les recettes de l'impôt des personnes physiques fédéral (exprimée en %)

X est le facteur de compensation de l'écart (80 %)

En millions €	2016	2022	Évolution 2016 - 2022
MSN	414	443	7,2 %

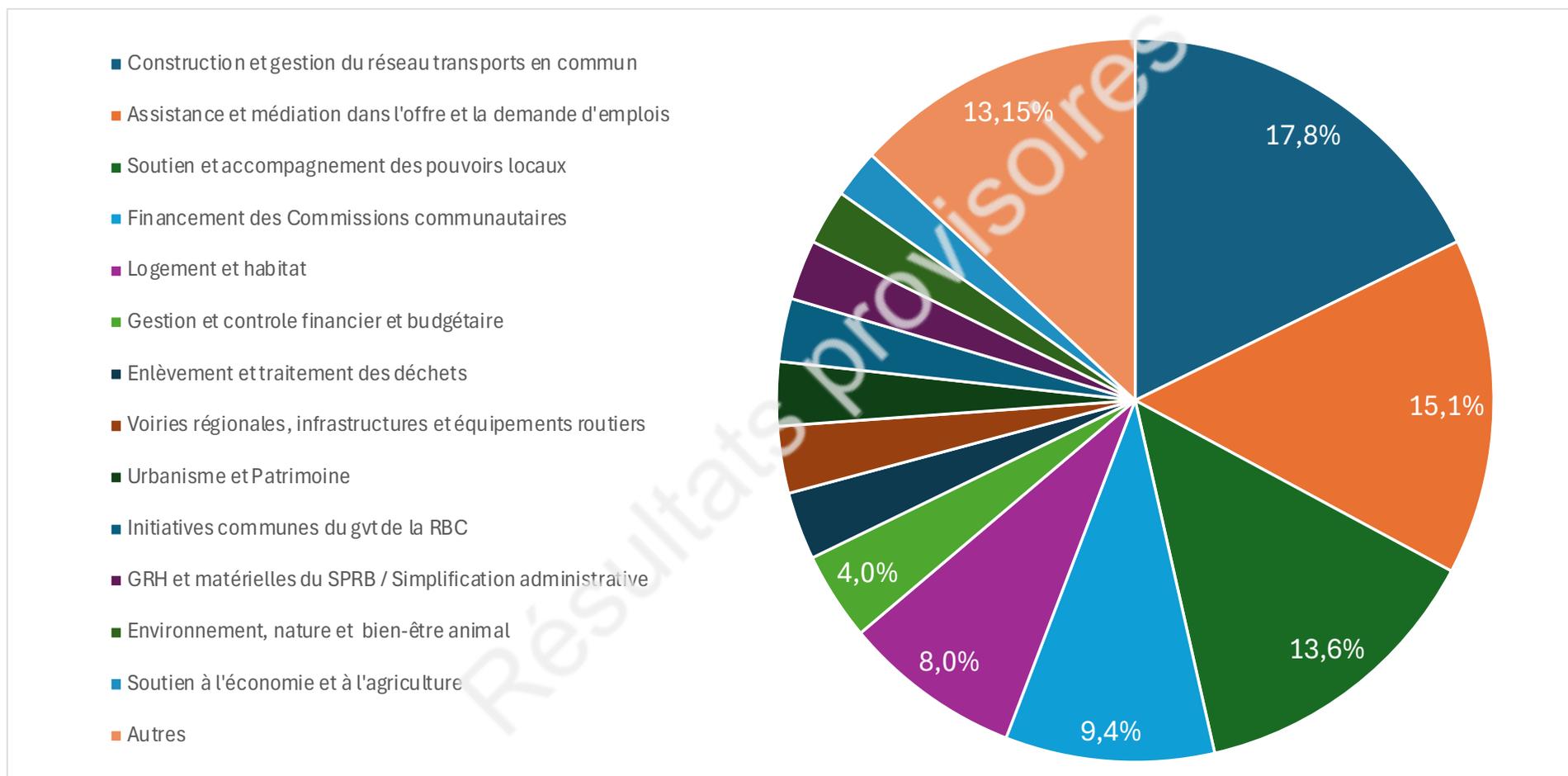
# Le juste financement de Bruxelles (12 %)

En milliers€	2023
<b>Refinancement</b>	
Mainmorte (refinancement)	34 373
Dotation navetteurs	44 000
Dotation fonctionnaires internationaux	213 002
Primes linguistiques	34 168
<i>dont Région de Bruxelles-Capitale</i>	3 221
Dotation mobilité	188 336
Dotation sécurité	55 000
COCOF et VGC (refinancement)	54 860
<b>Total refinancement</b>	<b>623 739</b>
<b>Dotations spécifiques</b>	
Communes bruxelloises	52 729
Ville de Bruxelles	144 062
Fonds Beliris	130 851
Mainmorte (hors refinancement)	88 387
COCOF et VGC (hors refinancement)	50 831
<b>Total dotations spécifiques</b>	<b>466 860</b>
<b>Total général</b>	<b>1 090 599</b>

## Conclusion sur les recettes

- Comment en sommes-nous arrivés là ?
- Existence de compensations (suffisantes ?) pour certaines particularités de Bruxelles : pauvreté, multi-capitale
- Évolution des recettes globalement homogène

# Rappel des ordres de grandeur : les dépenses de la RBC

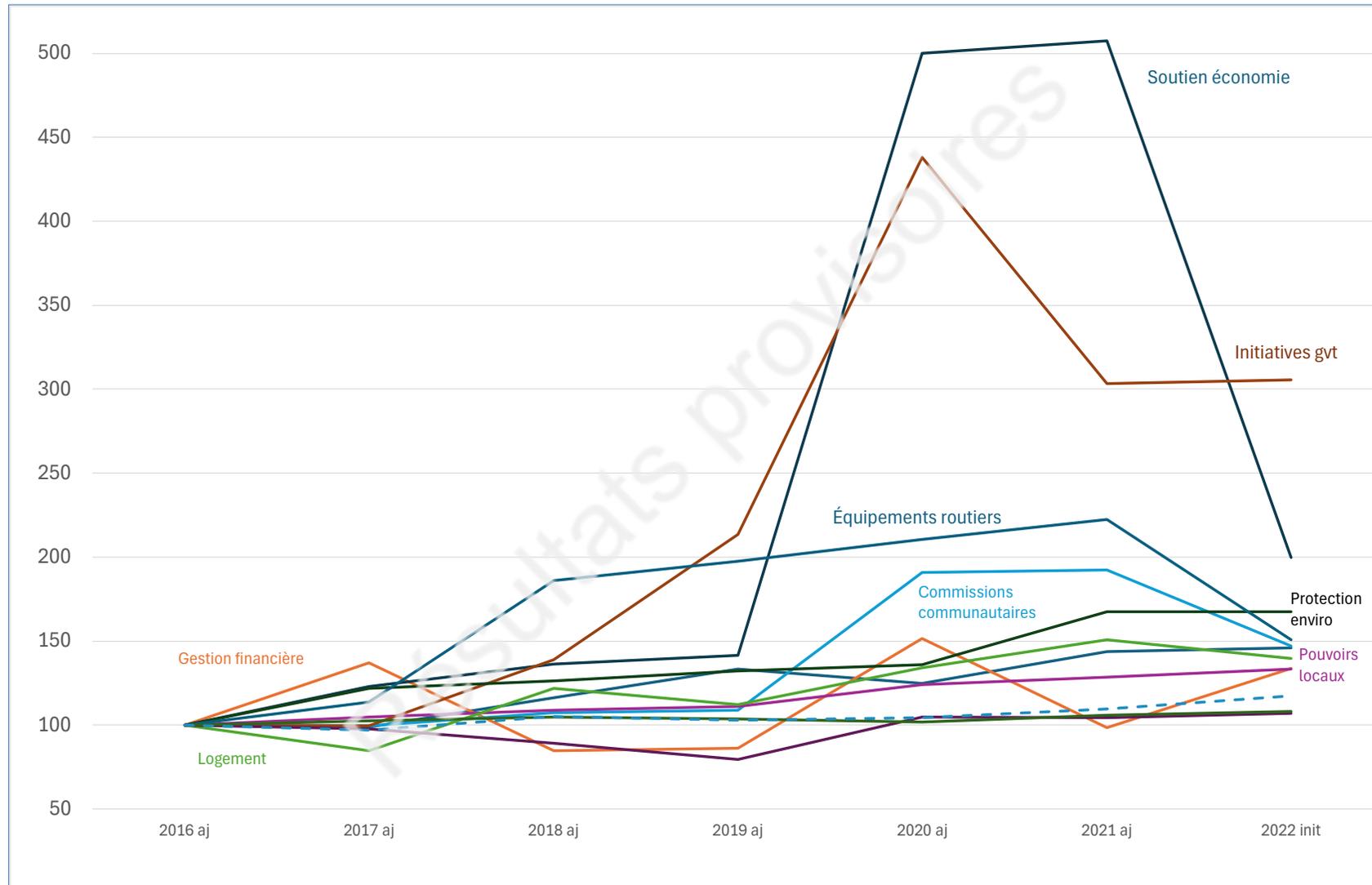


Source : Budget des dépenses initial 2023 de la RBC (avec corrections propres)

# Focus sur les dépenses : remarques préliminaires

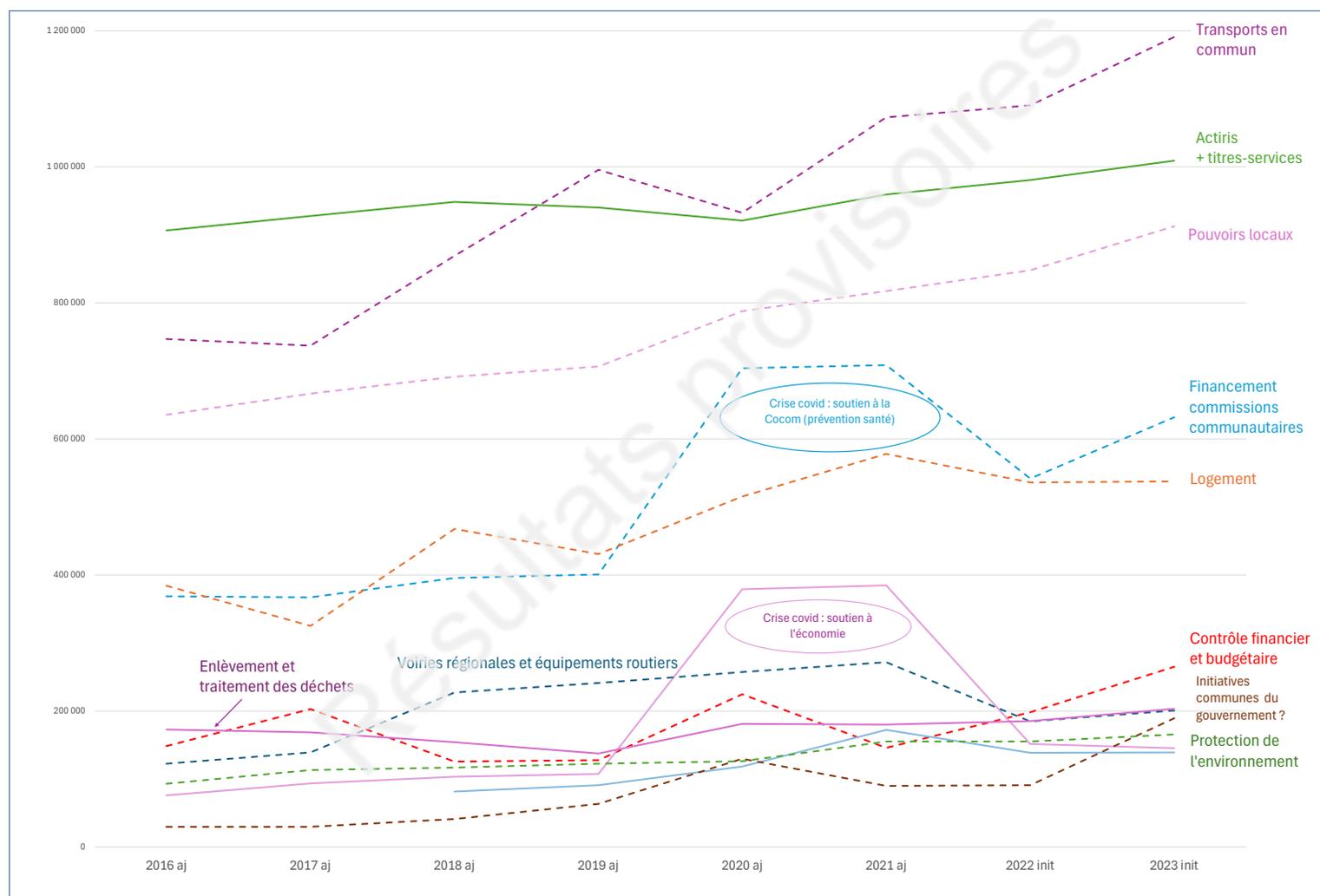
- Premier tour de la question
- Objectif : identifier les outsiders dans un premier temps = où creuser en priorité
- Une analyse en termes relatifs ne veut rien dire sur la pertinence en termes absolus
- Ceci n'est pas une analyse d'efficacité !
- Les chiffres doivent être analysés encore plus en profondeur

# Focus sur les dépenses (en base 100)



# Focus sur les dépenses (en absolu)

En pointillé les postes de dépenses évoluant plus vite que les recettes



# Focus sur les dépenses

Les 10 postes expliquant plus de 90 % de l'excédent par rapport aux recettes

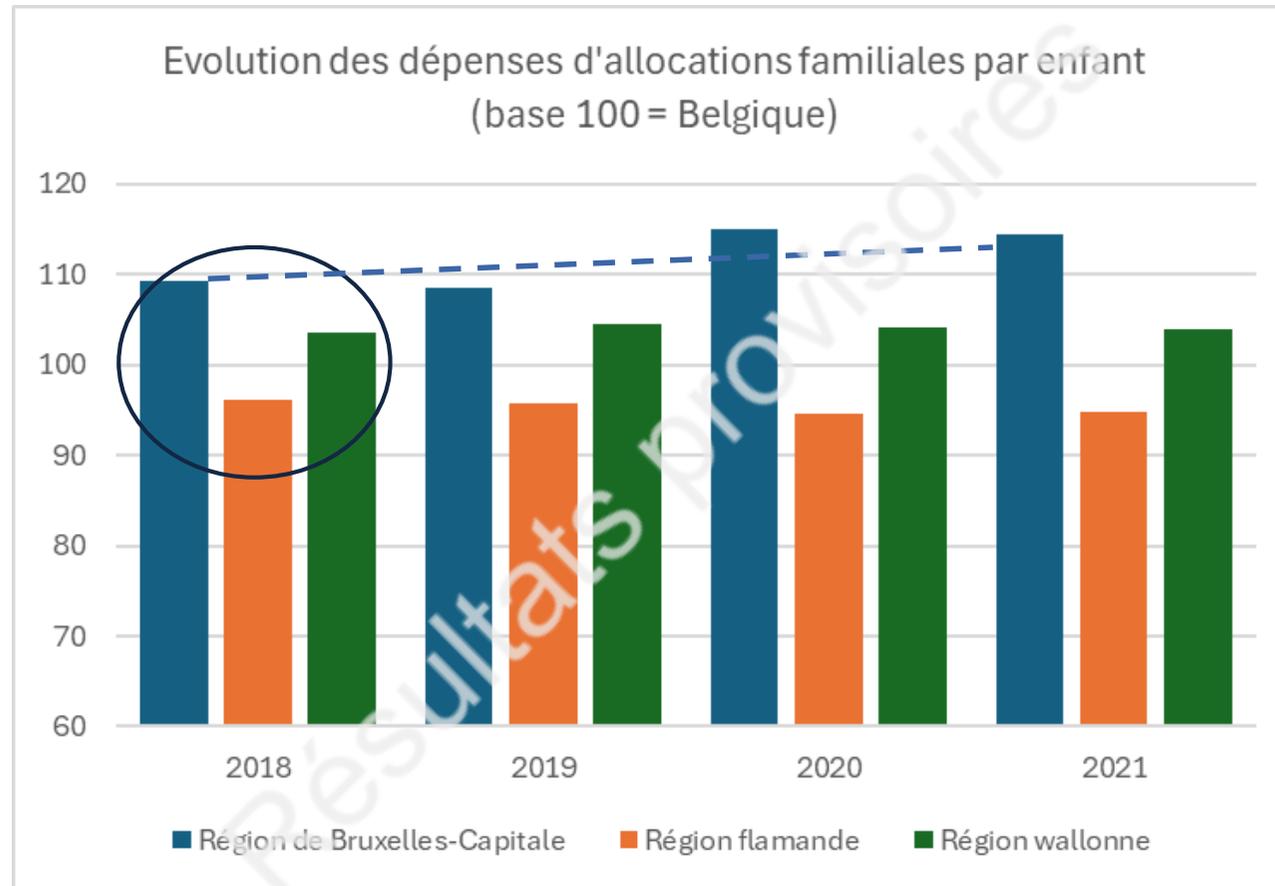
MISSIONS	Croissance 2022/2016	Excédent dépenses 2022/2016 en millions €	Part excédent dépenses 2022/2016	Part contributions cumulées
Construction et gestion du réseau de transports en commun (> 90 % STIB)	46,0 %	213 905	22,6%	22,6 %
Fiscalité (hors additionnels transférés)	71,5 %	138 170	14,6%	37,1 %
Soutien et accompagnement des pouvoirs locaux	47,1 %	109 295	11,5%	48,6 %
Financement des Commissions communautaires	33,4 %	101 950	10,7%	59,4 %
Logement et habitat	39,6 %	85 258	9,0%	68,4 %
Soutien à l'économie et à l'agriculture	99,9 %	62 516	6,6%	75,0 %
Protection de l'environnement	67,6 %	46 445	4,9%	79,9 %
Équipements routiers	50,9 %	40 911	4,3%	84,2 %
Statistiques, analyses et planification	1022,6 %	29 533	3,1%	87,3 %
Initiatives communes du gvt de la RBC (hors projets UE)	33,6 %	24 008	2,5%	89,8 %
Gestion financière	93,0 %	22 397	2,4%	92,2 %
Croissance des recettes	17,38 %			

Source : Budgets de dépenses de la RBC et calculs DULBEA

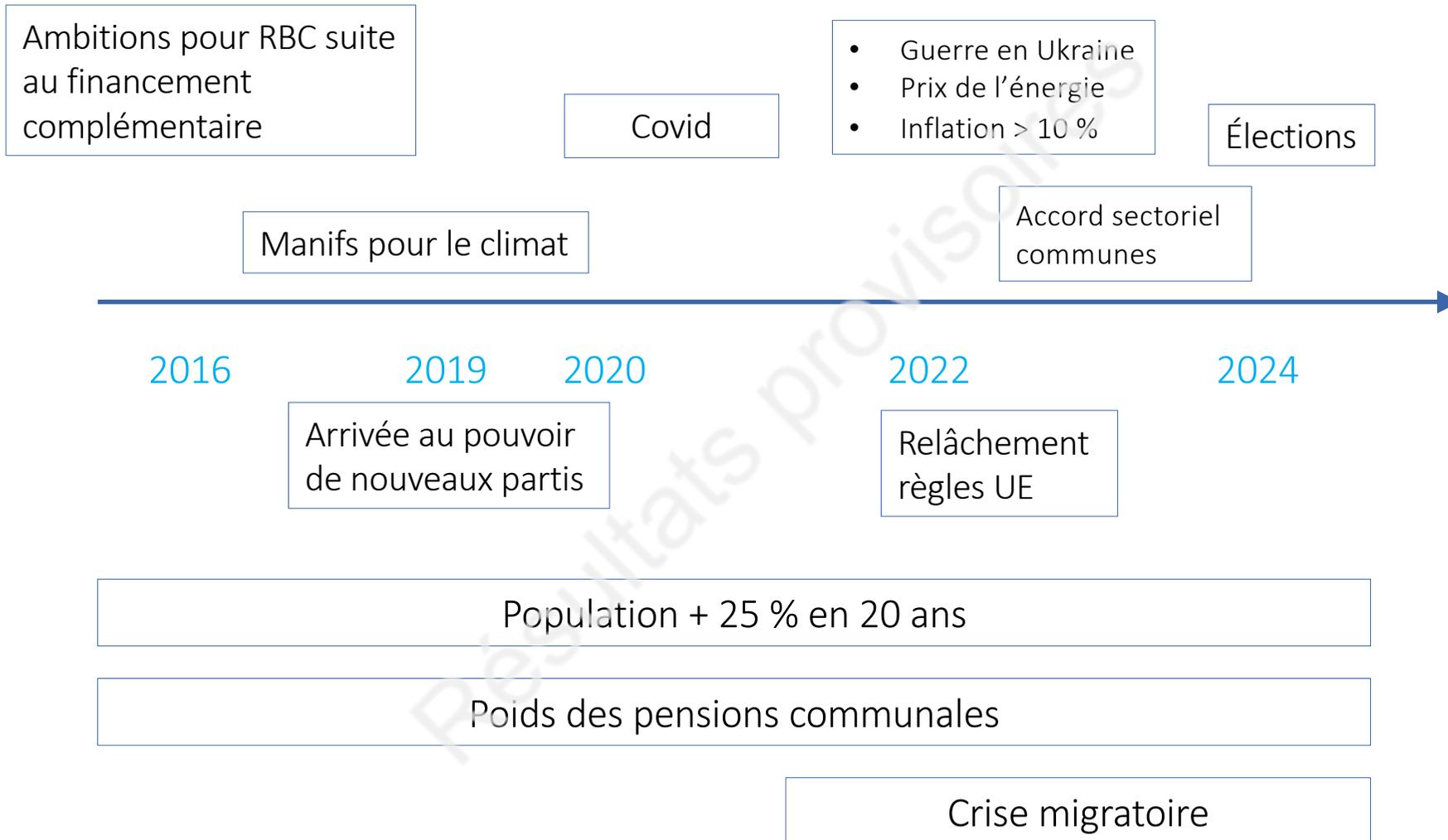
# Zoom sur certaines dépenses

1. Transports en commun : métro + tram + bus, non-indexation des tarifs, quasi-gratuité certains publics, hausse des prix de l'énergie
2. Soutien aux pouvoirs locaux : coût d'un système de pensions particulier, accord sectoriel financement insuffisant des ZP de la capitale, gestion crise des migrants
3. Financement COCOM : politique sociale ambitieuse peu ciblée
4. Logement : logement social public, réductions enfants (plus) généreuses
5. Protection de l'environnement : primes à la rénovation énergétique
6. Équipements routiers : rattrapage du sous-investissement
7. Beaucoup d'engagements dans le secteur public (+ 2,6 %/an vs. +1,4%/an en Belgique) : croissance démographique ? 6<sup>ème</sup> réforme ?
8. Titres-services : lutte contre le travail au noir

# Zoom sur les allocations familiales



# Une interprétation en ligne du temps



# Conclusions sur les dépenses

- Le décrochage est à expliquer plutôt du côté des dépenses
- Ces dépenses sont surtout le fait de choix politiques... qu'on peut donc abandonner, réduire, étaler dans le temps, reporter
- Certaines contraintes structurelles resteront présentes
- Chaque sous-partie mérite d'être analysée plus en profondeur

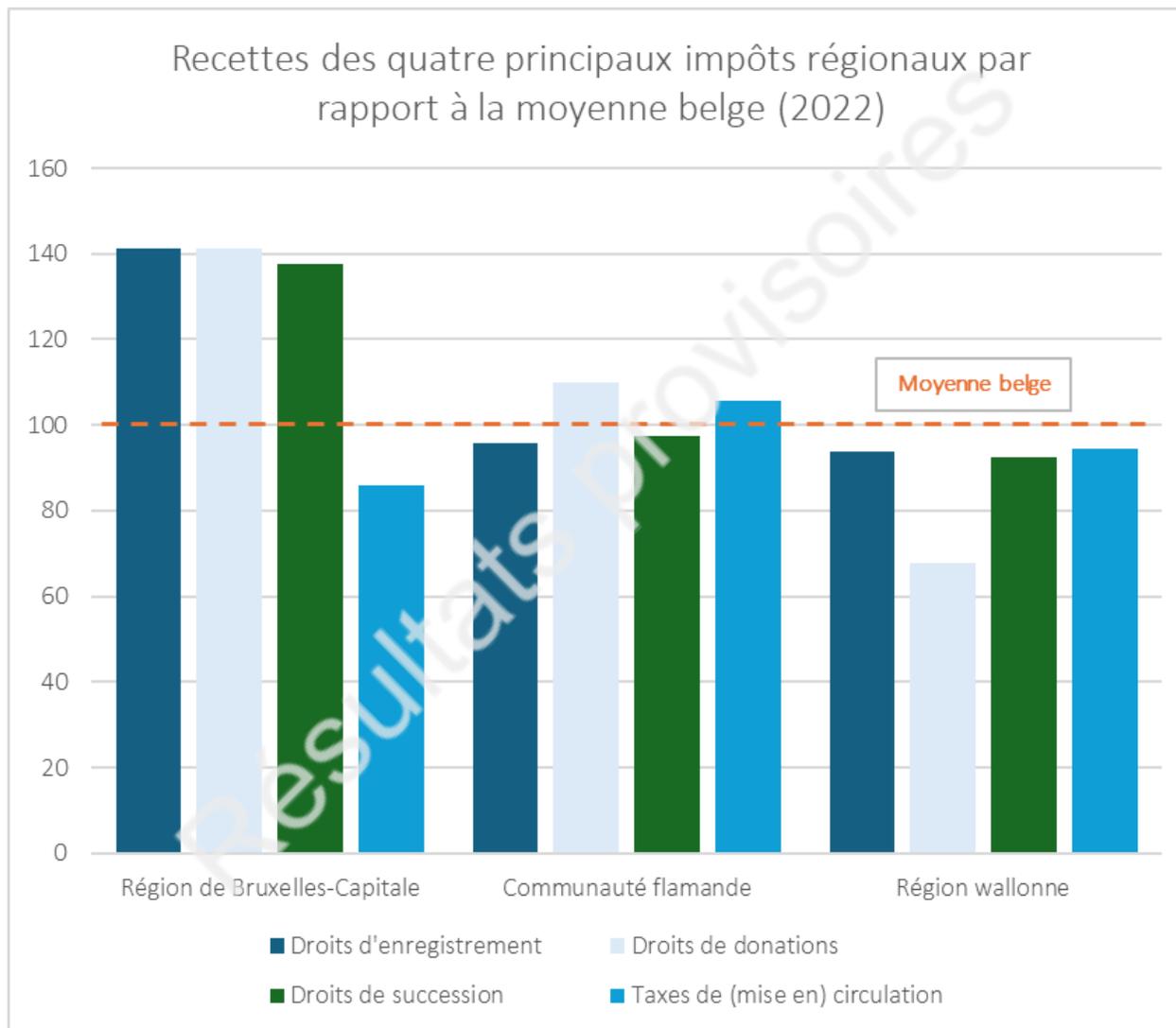
# Risques (non exhaustifs) à venir

- Concurrence fiscale : impact sur les recettes fiscales
- Coût des rénovations énergétiques : coûts exponentiels
- Coût accord sectoriel communes (2023) entre en puissance
- Marché immobilier moins dynamique face aux normes PEB : impact sur les recettes fiscales

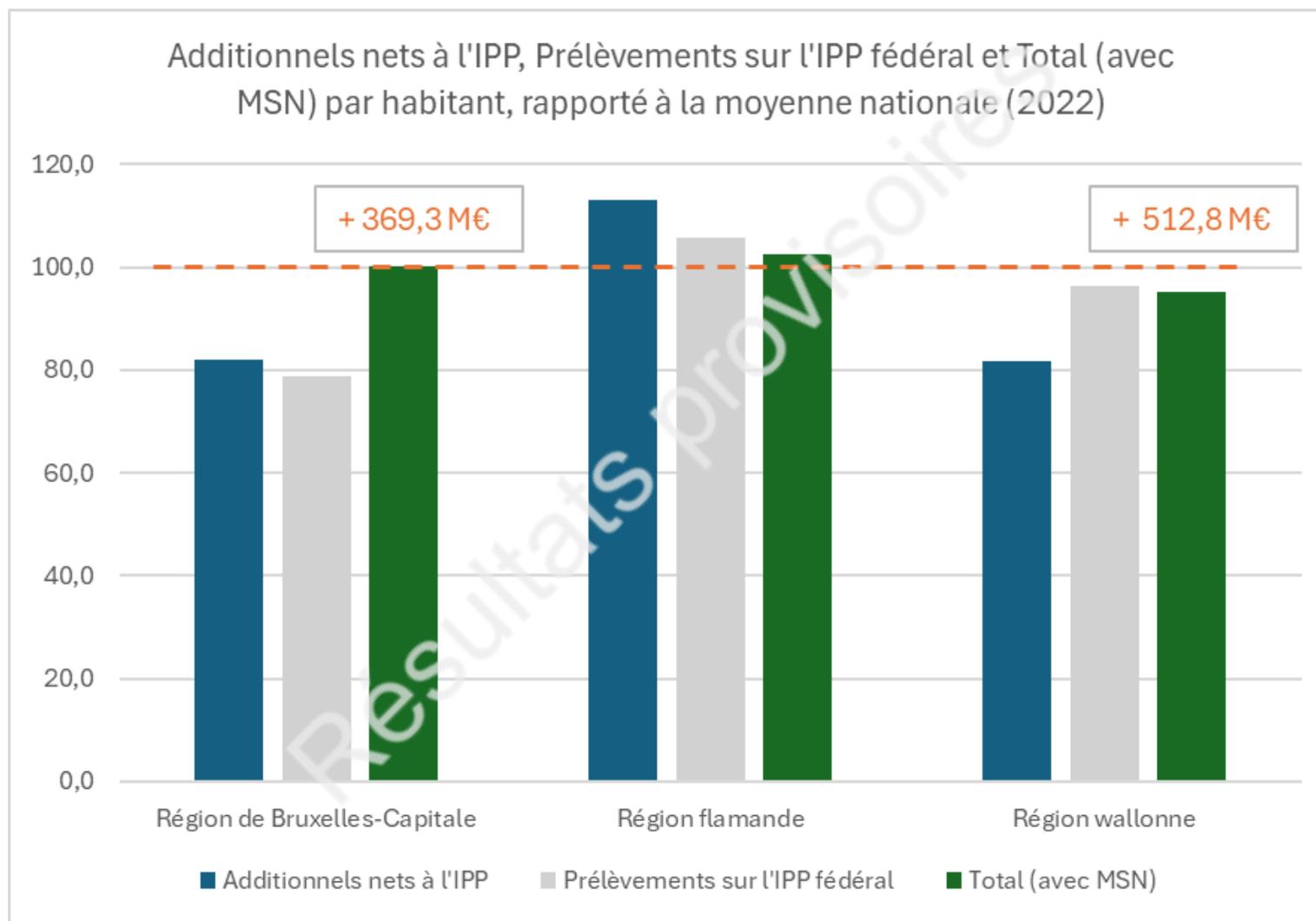
# Pistes de solutions non exhaustives : les recettes

- La Région bruxelloise n'a pas la main sur toutes ses recettes :
  - Prélèvements sur l'IPP fédéral
  - Juste financement
  - Mécanisme de solidarité
- Par contre, elle peut modifier les taux :
  - De ses impôts régionaux
  - De ses additionnels à l'IPP
- Si réforme institutionnelle, refinancement possible mais...
- Faire contribuer plus les usagers de la ville (ex: IPP imposé partiellement sur le lieu de travail, taxe kilométrique)

# Impôts régionaux



# L'impôt des personnes physiques



# Financement : que faire ?

Différences résultant de la répartition régionale de l'IPP selon le lieu de travail pour les recettes des entités bruxelloises post-réforme pour les années 2025, 2030 et 2035 (en millions EUR)

	2025	2030	2035
Région de Bruxelles-Capitale sans réforme			
Additionnels nets à l'IPP	619	783	996
Dotation emploi	109	124	143
Dotation dépenses fiscales	101	115	133
Mécanisme de solidarité nationale	-429	-506	-609
Dotation « navetteurs »	-44	-44	-44
<b>Total</b>	<b>357</b>	<b>472</b>	<b>620</b>
En provenance de la Communauté française			
Dotation « IPP »	374	425	492
Recettes issues de la Loterie nationale	0,7	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>374</b>	<b>426</b>	<b>492</b>
En provenance de la Communauté flamande			
Dotation « IPP »	93	106	123
Recettes issues de la Loterie nationale	0,2	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>106</b>	<b>123</b>
<b>Total</b>			
Effet sur les dotations fédérales	678	771	892
Effet sur le mécanisme de solidarité nationale	-429	-506	-609
Effet sur l'IPP régional	619	783	996
Effet sur la dotation « navetteurs »	-44	-44	-44
<b>Total</b>	<b>824</b>	<b>1 005</b>	<b>1 235</b>

Source : Bayenet, B., Bogaert, H., Bourgeois, M. Dejardin, M., Mignolet, M., Tojerow, I. et Valenduc, C. (dir.). (2022). Étude des implications financières, institutionnelles et opérationnelles du transfert vers la Région de Bruxelles-Capitale des compétences communautaires dans le cadre d'une possible 7ème réforme de l'État, rapport de recherche pour le SPRB.

# Financement : que faire ?

- Mais difficile d'imaginer une telle réforme sans révision institutionnelle majeure
- Ici : disparition des Communautés => modèle à 4 Régions

## Décomposition des déficits transférés par les Communautés pour l'année 2025 (en milliers EUR)

	<b>Communauté française</b>	<b>Communauté flamande</b>
Déficit proportionnel	-320 940	-102 330
Déficit spécifique	-263 631	-405 528
<b>Déficit transféré total</b>	<b>-584 572</b>	<b>-507 858*</b>

\*hors impact positif sur la COCOM via le mécanisme de transition

Sources : Documents budgétaires de la RBC, de la COCOM, de la COCOF et de la VGC et calculs CERPE/DULBEA.

# Pistes de solutions : les dépenses

- Accepter la dette (et son coût) et convaincre l'UE
  - Innovations (ex : démembrement de propriété)
  - Des aides sociales plus ciblées (ex : réductions forfaitaires au PrI pour enfants à charge, titres-services non déductibles)
  - Nouvelles habitudes : taille des logements, température ambiante, etc.
  - Report/réduction de certains projets
  - ...
- Grand besoin de chiffrer tout cela

# Contacts

- Maxime FONTAINE : [maxime.fontaine@ulb.be](mailto:maxime.fontaine@ulb.be)
- Magali VERDONCK : [magali.verdonck@ulb.be](mailto:magali.verdonck@ulb.be)